

Aperam annonce la publication de l'avis de convocation pour son Assemblée Générale Annuelle des actionnaires

Luxembourg, 7 mai 2021 (07:00 CET) - Aperam annonce la publication de l'avis de convocation pour son Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ("Assemblée") du mardi 8 juin 2021.

Compte tenu de l'épidémie de Covid-19 et des limitations liées aux déplacements et aux grands rassemblements, Aperam prend des mesures de précaution pour limiter l'exposition de ses employés, actionnaires et autres parties prenantes. Le conseil d'administration d'Aperam a décidé de tenir cette année son Assemblée Générale sans présence physique, comme permis par la loi luxembourgeoise. En conséquence, des dispositions sont prises pour permettre aux actionnaires de voter par voie électronique et par procuration, et de participer à une session virtuelle de questions et réponses.

Les actionnaires d'Aperam habilités à voter à l'Assemblée sont ceux qui sont actionnaires d'Aperam à la date du 25 mai 2021 à minuit (24h) heure d'Europe centrale.

L'avis de convocation, le rapport annuel 2020, les bulletins de vote et toute la documentation relative à cette Assemblée seront disponibles sur le site web d'Aperam www.aperam.com sous Investors – Equity investors – Annual General Meeting – 8 June 2021 - General Meeting of Shareholders.

A propos d'Aperam

Aperam est un acteur mondial du secteur de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux qui exerce des activités dans plus de 40 pays. La Société est structurée en trois segments: Acier Inoxydable et Aciers Électriques, Services et Solutions et Alliages et Aciers Spéciaux.

Aperam a une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'acier inoxydable plat en Europe et au Brésil et est un leader dans les produits de spécialité à forte valeur ajoutée. En plus de son réseau industriel réparti sur six usines principales situées au Brésil, en Belgique et en France, Aperam possède un réseau de distribution, de transformation et de services intégré et des installations uniques pour produire de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois produit à partir d'exploitations forestières propres certifiées FSC).

En 2020, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 3,624 milliards d'euros et des expéditions d'acier de 1,68 million de tonnes.

Pour de plus amples informations merci de se référer au site web : www.aperam.com.

Contact

Corporate Communications / Laurent Beuloye: +352 27 36 27 103
Investor Relations / Thorsten Zimmermann: +352 27 36 67 304